



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## hépatite C

Question écrite n° 14674

### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les victimes de l'hépatite C post-transfusionnelle. Il convient de rappeler le nombre grandissant de décès suite à l'évolution de la maladie vers des cyrrhoses ou des cancers du foie. Aussi serait-il souhaitable que le projet de création d'indemnisation des victimes voie rapidement le jour. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé a demandé à ses services d'ouvrir la réflexion sur un cadre juridique d'ensemble pour la prise en charge du risque médical. Dans le cadre des travaux en cours, le problème des contaminations par le VHC ne va pas manquer d'être examiné. En outre, la loi relative aux produits défectueux, qui vient d'être adoptée, prévoit que le Gouvernement transmettra au parlement, avant la fin de l'année, un rapport sur l'aléa thérapeutique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14674

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 1998, page 2757

**Réponse publiée le :** 24 août 1998, page 4739